

Dassault Aviation et la société Harmattan AI ont annoncé lundi avoir mené un essai en vol associant un Rafale au standard F4 et un drone équipé de NAMIB, une charge utile de guerre électronique développée conjointement par les deux entreprises.

NAMIB est conçue pour détecter, identifier et localiser des émissions électromagnétiques, notamment celles émises par des systèmes de défense anti-aérienne. Selon les deux industriels, la charge peut être installée sur des drones tactiques à voilure tournante ou sur des appareils à voilure fixe à plus longue endurance.

Lors de la démonstration, le drone a localisé un radar situé à plusieurs dizaines de kilomètres, puis transmis ces données au Rafale, qui a simulé une passe de tir sur la cible. L'engagement décrit était simulé et non réel.

Le développement de NAMIB a débuté en janvier 2026 dans le cadre d'un partenariat entre les deux sociétés portant sur l'intégration de capacités autonomes aux futurs systèmes de combat aérien. Le programme s'inscrit, selon Dassault, dans une logique dite de « *high-low mix* », consistant à combiner des plateformes complexes et coûteuses avec des systèmes plus légers, autonomes et destinés à être employés en nombre.

Harmattan AI, fondée en 2024, se présente comme une entreprise de technologies de défense spécialisée dans les systèmes autonomes, les drones de renseignement et de frappe, la guerre électronique et les systèmes de commandement. Elle indique livrer plusieurs milliers de systèmes par mois et compter parmi ses clients des pays membres de l'OTAN, sans préciser lesquels.

Dassault Aviation a réalisé un chiffre d'affaires de 7,4 milliards d'euros en 2025 et emploie environ 15 000 personnes.